

## **COMMUNIQUÉ CFTC DGFIP**

## VISIO CONFÉRENCE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Directeur général a tenu ce mardi 3 novembre 2020 une visioconférence avec les représentants du personnel. Il a tenu a rappeler que nous n'etions pas sous couvert d'unPlan de continuité de l'activité, ce qui veut dire que toutes les missions sont assurées , même si certaines doivent faire l'objet d'adaptation dans les moyens mis en œuvre pour les réaliser.

Les points suivants ont été abordés : le télétravail , le niveau d'équipement informatique, la situation dans les ENFIPS.

Le niveau moyen de télétravail à la DGFIP est d'aujourd'hui de l'ordre de 15 % . Pour mémoire à la sortie du confinement en mai le niveau était de 25 %,

On note une très grande disparité entre les services puisque les services déconcentrés du réseau n'atteignent que 11 % .

Les organisations syndicales dont la CFTC ont pointé du doigt les réticences récurrentes de certains chefs de service, qui laissent à penser que le discours tenu devant elles par le DG ( à moins qu' il ne soit différent), n'est pas entendu complètement lorsqu'il s'approche des services sur le terrain. Les refus de télétravail sont encore trop nombreux .

Le Directeur général, même s'il préfère insister sur la réticence qui existe aussi du côté de certains agents, s'est engagé à appuyer le message de la montée en puissance vers les 5 jours de télétravail lorsque l'activité est télétravaillable, conformément aux directives de la Fonction publique.

Sur la plan du matériel, une nouvelle commande de 14000 ordinateurs portables a été faite pour une livraison en début d'année ; dans l'intervalle, 15000 nouveaux ordinateurs seront livrés dans quelques semaines.

Le Directeur général a annoncé pour ces prochains jours un protocole simple pour le télétravail.

La scolarité dans les Enfips se déroule depuis ce lundi pour tout le monde en distanciel. La direction générale a décidé de revenir sur son appréciation et de maintenir l'indemnité de scolarité pour tous les élèves en distanciel, y compris ceux qui étaient en distanciel initialement pour cause de fragilité.

Les organisations syndicales dont la CFTC ont redemandé la suspension de la mise en place des réformes qui ajoute au côté anxiogène de la crise sanitaire pour les agents, une inquiétude quant à l'organisation du transfert de leurs emplois et missions dans un délai très bref ( quelques semaines pour certains). Pour le DG, ce serait encore plus anxiogène pour les agents de faire durer plus loin dans le temps cette incertitude. Il a par ailleurs insisté sur le fait que, si

l'activité de la DGFIP était complète et les missions menées à 100 % , il était normal de poursuivre les réformes.

Les instances habituelles, GT CTL CTR doivent pouvoir se tenir et la tenue en distanciel (visio/ audio) sera privilégiée autant que possible. Seules les CAP Nationales à vocation disciplinaires devront se tenir en présentiel pour assurer le caractère confidentiel des échanges. Les retards accumulés pour celles-ci s'expliquent par cette nécessité de trouver à chaque fois des locaux assez grands pour garantir les aspects sanitaires.

Le directeur général a indiqué que tous les concours se tiendraient, moyennant modifications des dispositifs si nécessaire..

En questions diverses on été abordés :

Le sujet du contrôle fiscal qui doit se poursuivre de manière adaptée.

Le directeur général a fait un point sur la montée en charge des deux plateformes téléphoniques de Nancy et Lille qui ont pris le relais des centres de contacts. Il s'est dit attentif aux difficultés rencontrées par la plateforme de Lille .

Il s'est voulu rassurant quant à la mise en place des mesures relatives à Vigipirate alors que le pays est placé en alerte maximum attentat.

La CFTC DGFIP a rappelé au Directeur Général qu'il était à la tête d'une des plus puissantes administrations de l'État. Cette administration vit par ses 100 000 agents et n'est rien sans ses agents. Il est donc nécessaire de veiller à prendre soin d'eux, dans cette période pénible où l'État compte sur eux, et qu'ils doivent se sentir respectés dans leurs droits et protégés dans leur santé physique et morale.

Pragmatisme et réactivité.

La CFTC est toujours à vos côtés.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants.

https://www.cftc-dgfip.fr/en-regions/